

Ministère porteur	N° d'action /sous-action	Libellé de l'action ou de la sous-action	Objectif 2020 (base annuelle) au 31 mars 2020 (t éq. CO <sub>2</sub> )	Résultats (t éq. CO <sub>2</sub> )					Résultats à comparer avec l'Objectif 2020 (base annuelle) au 31 mars 2018 (t éq. CO <sub>2</sub> )	Taux d'atteinte de l'Objectif 2020 (base annuelle) en %	Réductions cumulées au 31 mars 2018 (t éq. CO <sub>2</sub> )	Commentaires
				2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018				
MEES	11.5	Rendre les établissements d'enseignement écoresponsables	22 754,00	-	-	-	-	-	-	S.O.	-	Ce programme a été lancé en 2018-2019 (avril 2018), ce qui explique l'absence de résultats au 31 mars 2018.
MTQ	13.1	Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services de transport en commun (PAGASTC)	S.O.	45 154,00	-	-	-	-	S.O.	S.O.	45 154,00	Cette action est terminée depuis 2013-2014. Puisqu'il s'agissait d'une action transitoire entre la fin du PACC 2006-2012 et le lancement du PACC 2013-2020 et qu'elle a été remplacée par l'action 13.7, aucune cible n'avait été établie.
MTQ	13.2	Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) – volet immobilisation	S.O.	-	-	-	2 231,00	2 334,00	S.O.	S.O.	4 565,00	Aucune cible ne peut être déterminée pour cette action puisque la nature des projets financés dépend des priorités d'investissements des partenaires, des disponibilités budgétaires et du rythme de réalisation des projets.
MTQ (FORT)	13.7.1 à 13.7.4	Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) - Amélioration des services de transport en commun (urbain)	23 000,00	-	44 773,96	21 830,77	19 736,20	47 611,34	47 611,34	207%	133 952,27	Les fluctuations dans les niveaux de l'achalandage et de l'offre de services notamment, expliquent les variations d'une année à l'autre.
TEQ	14.1	Programme Roulez électrique	89 489,00	3 296,00	10 611,00	19 804,00	33 111,00	48 757,00	48 757,00	54%	115 579,00	Les réductions d'émissions de GES associées à ce programme sont également attribuables à d'autres actions du PACC 2013-2020, tel que la norme VZE et les bornes de recharge.
MTQ	14.11	Réalisation de projets pilotes pour l'électrification des parcs de véhicules de taxis	S.O.	-	-	-	2 193,00	-	S.O.	S.O.	2 193,00	Cette action s'est terminée en 2016-2017.
MTQ	15.1	Programme visant la réduction des émissions de GES par le développement du transport intermodal (PREGTI)	250 000,00	-	18,00	2 093,00	2 204,00	2 576,00	2 576,00	1%	6 891,00	Ce programme continuera de réduire les émissions de GES pendant de longues années après la fin du PACC 2013-2020. Notons que ce programme génère certaines réductions hors Québec qu'il n'est pas possible d'isoler.
MTQ	16.1	Programme d'aide à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime, aérien et ferroviaire en matière de réduction des émissions de GES (PETMAF)	135 000,00	-	-	7 699,00	10 548,00	28 520,00	28 520,00	21%	46 767,00	Ce programme continuera de réduire les émissions de GES pendant de longues années après la fin du PACC 2013-2020. Notons que ce programme génère certaines réductions hors Québec qu'il n'est pas possible d'isoler.
MTQ	17.1	Programme d'aide à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le transport routier des marchandises (Écocamionnage)	325 000,00	41 662,00	66 350,00	120 439,00	223 390,00	254 904,00	254 904,00	78%	706 745,00	Ce programme génère certaines réductions hors Québec qu'il n'est pas possible d'isoler.
TEQ	20.2	Conversion de systèmes de chauffage dans le secteur résidentiel (Chauffez vert)	328 900,00	3 330,00	54 067,00	85 018,00	103 346,00	122 236,00	122 236,00	37%	367 997,00	Certains travaux admissibles à Chauffez vert peuvent être admissibles au programme RénoVert du ministère des Finances du Québec, ce qui fait en sorte qu'une partie des réductions des émissions de GES de RénoVert est comptabilisée dans les impacts du programme Chauffez vert.
MAPAQ	22.1	Réduction des émissions de GES associées au lisier par recouvrement étanche des structures d'entreposage, captage et traitement du biogaz (Prime-Vert)	8 336,00	-	-	1 704,03	4 651,13	5 960,08	5 960,08	71%	12 315,24	Ce programme est suspendu depuis l'automne 2018.
MELCC	23.2	Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC)	80 000,00	2 386,00	7 290,00	8 037,00	901,00	N/D	N/D	S.O.	18 614,00	Il s'agit de données partielles puisque l'ensemble des données attribuables à ce programme pour 2016-2017 et 2017-2018 n'ont pas encore été toutes reçues en raison de la vérification par une tierce partie exigée par la norme ISO 14064.
TEQ	24.1	Soutien au développement des bioénergies pour réduire les émissions de GES à court terme (Biomasse forestière résiduelle)	79 400,00	6,70	1 076,61	4 559,27	13 479,78	25 475,39	25 475,39	32%	44 597,75	
<b>Programme Écoperformance</b>												
TEQ	18.1 (TEQ)	Programme d'efficacité énergétique et de conversion vers des énergies moins émettrices de GES (Écoperformance)	779 100,00	3,90	11 743,50	52 487,51	75 342,60	95 855,72	95 855,72	12%	235 433,23	Il s'agit de données partielles puisque l'ensemble des données attribuables peuvent ne pas avoir encore été toutes reçues en raison de la vérification exigée par la norme ISO 14064.
	20.1	Conversion et efficacité énergétique dans les bâtiments commerciaux et institutionnels (Écoperformance)	51 000,00	4,19	1 225,14	9 079,63	15 718,73	19 390,41	19 390,41	38%	45 418,10	Il s'agit de données partielles puisque l'ensemble des données attribuables peuvent ne pas avoir encore été toutes reçues en raison de la vérification exigée par la norme ISO 14064.
	20.5	Aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels (Écoperformance)	4 000,00	-	62,70	495,66	805,41	805,41	805,41	20%	2 169,18	Programme de transition entre le PACC 2006-2012 et le PACC 2013-2020. Depuis 2015, les demandes de projets solaires se retrouvent dans l'action 18.1.
	21.1	Réduction des émissions de GES en provenance des systèmes de réfrigération (OPTER) (Écoperformance)	66 500,00	-	1 161,83	7 862,00	21 686,81	23 948,74	23 948,74	36%	54 659,38	Il s'agit de données partielles puisque l'ensemble des données attribuables peuvent ne pas avoir encore été toutes reçues en raison de la vérification exigée par la norme ISO 14064.
<b>Sous-total Programme Écoperformance</b>			<b>900 600,00</b>	<b>8,09</b>	<b>14 193,17</b>	<b>69 924,80</b>	<b>113 553,55</b>	<b>140 000,28</b>	<b>140 000,28</b>	<b>16%</b>	<b>337 679,89</b>	
<b>TOTAL</b>			<b>2 242 479</b>	<b>95 843</b>	<b>198 380</b>	<b>341 109</b>	<b>529 345</b>	<b>678 374</b>	<b>676 040</b>		<b>1 843 050</b>	

Note : Certaines actions du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) entraînent une réduction directe et facilement quantifiable des émissions de GES. C'est le cas, par exemple, des actions qui soutiennent la conversion de systèmes vers des sources d'énergies plus écologiques, tel que le remplacement d'un système de chauffage au mazout par un système de chauffage à l'électricité. D'autres actions du PACC 2013-2020 génèrent également des réductions d'émissions de GES sans qu'il soit toutefois possible de quantifier précisément le nombre de tonnes réduites ou évitées. Par exemple, des actions de sensibilisation, de recherche ou d'aménagement du territoire pourraient réduire les GES au cours des années à venir, mais la quantification de celles-ci est impossible en raison de la complexité de l'exercice ou encore parce qu'il est difficile d'isoler leurs effets. L'inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre donne un portrait plus complet des émissions de GES générées par l'activité humaine au Québec. Ce document est produit et tenu à jour annuellement par le MELCC et il peut être consulté sur son site Web.

Certains objectifs 2020 peuvent être provisoires et les résultats des réductions d'émission de GES présentés incluent des réductions vérifiées et non vérifiées au Québec et hors Québec.

Données provenant des fiches de suivi de juillet 2018 au 31 mars 2018. Pour en connaître davantage sur certains programmes, vous pouvez consulter la section "Programmes découlant du PACC 2013-2020" sur le site Web du Conseil de gestion du Fonds vert.